

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE
Pour l'occupation du domaine public portuaire

Objet :

Le Grand Port Maritime de la Martinique met à disposition des Terre-pleins sur le Terminal à conteneur de la Pointe des Grives ainsi que sur l'Hydrobase et appelle les manutentionnaires intéressés à candidater.

Le présent avis est publié conformément à l'article L. 2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Caractéristiques principales de l'occupation :

Désignation occupation	Tarif	Date de disponibilité	Durée AOT
16 561 m2 TP TAC PDG	2120	01/01/2026	1 à 4 ans
7 508 m2 TP TAC PDG	2120	01/01/2026	1 à 4 ans
24 PC Frigo + 583,5 m2 de Terre-plein associé	5220 - 2120	01/01/2026	1 à 4 ans
72 PC Frigo + 1 750,50 m2 de Terre-plein associé	5220 - 2120	01/01/2026	1 à 4 ans

- Localisation sur le Terminal à conteneur de la Pointe des Grives (TAC PDG) ;
- Les occupants de ces espaces doivent se conformer aux modalités d'accès aux terminaux ;
- Redevance domaniale correspondant aux tarifs 2120, 5220 du barème des services commerciaux (<https://www.martinique.port.fr/tarifs-portuaires.aspx>) ;
- Occupation temporaire, précaire et révocable en application du code général de la propriété des personnes publiques.

Critères d'attribution :

Métier : manutention portuaire 100%

Documents à transmettre :

- Présentation détaillée de l'activité ;
- Les références professionnelles ;
- Les attestations d'assurance ;
- L'extrait RNE.

Modalités de réponse :

Toute candidature doit être adressée impérativement par courriel au Service des Affaires Juridiques et institutionnelles : saji@martinique.port.fr

Date limite de réception des candidatures : 28 novembre 2025 à 12h.